



Ecole primaire de
Devecey
2B route de Bonnay
25870 Devecey
03 81 56 89 95
ecole.devecey@ac-besancon.fr

Procès-Verbal du Conseil d'école
Du jeudi 19 juin 2025

<http://elem-devecey.ac-besancon.fr/>

Lieu : École élémentaire de Devecey

Présents :

Mmes BERGER, VERNILLET, CHABOD, DAVID et M. LANOIX (enseignant(e)s), M. BUREAU (directeur de l'école).
Mmes VUILLEMIN, DAUDEY-LOTHI (ATSEM)
Mme DOLE (directrice des FRANCAS de Devecey)
Mmes DENYS, PACHECO, MAIROT et Mrs SENSI, BIENFAIT (représentants des parents d'élèves).
Mr Monnier (Maire de Devecey) Mme LARROCHE (1^e adjointe à la mairie de Devecey)

Excusés :

Mme GUILLEMIN (Inspectrice de l'Éducation Nationale), Mme GENESTIER (maîtresse E RASED), Mme BICHET (psychologue scolaire), M. MONNIEN (Maire de Devecey).

Secrétaires de séance :

Ordre du jour :

1. Rentrée 2025 : budget, liste de matériel, équipe enseignante, point sur les inscriptions et perspective de répartition pédagogique, organisation du service des ATSEM à la rentrée scolaire.
2. Point sur les travaux, organisation des classes dans les locaux à la rentrée sur le temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire. Sécurité : bilan des exercices réalisés.
3. Organisation du périscolaire à la rentrée.
4. Bilan des actions pédagogiques et présentation du projet d'école et du PEDT pour cette année et perspectives pour 2025/2026.
5. Modalité du scrutin pour les élections au conseil d'école 2025 et constitution du bureau électoral.
6. Bilan financier de l'école et délibération sur le montant de la cotisation à la coopérative scolaire 2025/2026.
7. Questions écrites des parents.

L'ordre du jour est abordé comme suit :

- **Rentrée 2025 : budget, liste de matériel, équipe enseignante, point sur les inscriptions et perspective de répartition pédagogique, organisation du service des ATSEM à la rentrée scolaire.**

Inscriptions :

16PS, 2 MS, 1GS et 1 CP

Effectifs :

16 PS /11 MS / 12 GS = 39 élèves en maternelle (29 à la rentrée précédente)

9 CP /16 CE1 /9 CE2 / 11 CM1 / 13 CM2 = 58 élèves en élémentaire (75 à la rentrée précédente)

97 élèves sont prévus à la rentrée 2024 (104 en 2024).

L'école comptera 4 classes.

Répartition possible pouvant être revisitée à la rentrée si les effectifs sont modifiés :

Répartition à prendre avec la réserve selon les changements d'effectif possible.

répartition envisagée	
PS/MS (16/11) → Mme BERGER	27
GS/CP (12/9) → Mme VERNILLET	21
CE1/CE2 (16/9) → Mme CHABOD	25
CM1/CM2 (11/13) → M. BUREAU	24
TOTAL	97

ATSEM :

Actuellement deux ATSEM travaillent sur l'école maternelle. Mme VUILLEMIN (à plein temps) et Mme DAUDEY-LOTHI (14 heures).

2025 : Proposition de la mairie : Mme DAUDEY-LOTHI uniquement le matin.

Un recrutement d'un ou deux services civiques pour l'année prochaine est envisagé.

Équipe enseignante :

Madame David, enseignante des GS/CP, sera nommée sur un nouveau poste pour la rentrée 2025.

L'équipe enseignante reste la même à la rentrée prochaine.

Liste de fournitures scolaires :

La liste proposée aux familles pour la rentrée 2024 est reconduite pour la rentrée 2025. Elle sera diffusée par mail aux familles la dernière semaine de classe.

Budget :

Pas de changement dans le financement soit 42 euros pour les fournitures scolaires, 23 euros pour les sorties pédagogiques. Le financement du cycle Piscine est renouvelé.

Rappel des horaires de l'école pour la rentrée 2025

8 h 30 – 11 h 45

13 h 45 – 16 H 30 (accueil 10 mn avant)

L'école de Devecey est sous régime dérogatoire pour fonctionner en 4 jours.

Journée « Action Passerelle » :

Mesdames DOLE et BERGER présentent cette action qui a permis aux futurs élèves de PS, en partenariat avec la crèche de Devecey, le relais des assistantes maternelles et les FRANCAS, la visite de la structure scolaire et périscolaire le vendredi 6 Juin. 16 futurs PS étaient présents, avec leurs parents ou des accompagnateurs de la crèche.

Trop de monde dans la classe. A envisager de faire en deux fois. Avec éventuellement d'un côté les enfants en provenance de la crèche/ les enfants gardés par les assistantes maternelles.

Bilan positif toutefois.

- **Point sur les travaux, organisation des classes dans les locaux à la rentrée sur le temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire. Sécurité : bilan des exercices réalisés.**

Organisation des locaux à la rentrée :

Les quatre classes seront réparties dans le bâtiment du bas.

Les modalités d'accueil et de récréation restent à définir et seront décidées lors des journées de prérentrée.

En ce qui concerne les travaux, pour cet été, il est prévu :

- la fin des aménagements de la classe de la future classe de monsieur Bureau, déménagement fin août.
- Fin de l'aménagement des toilettes du bas (mise en place de cloisons ainsi que le changement de laves-mains sur 2 niveaux).
- Changement des petits toilettes de la classe des PS/MS.
- Local des vélos, tricycles...pour les vacances d'automne

Les locaux du haut seront occupés conjointement par le périscolaire et l'école.

Organisation du périscolaire à la rentrée :

Renouvellement de marché en cette fin d'année. Les projets sont donc en réserve.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 21 juillet 2025.

Problème de communication entre l'école, les parents et le périscolaire. Il faudrait fournir des documents papiers pour l'inscription du périscolaire en même temps que l'inscription à l'école.

- **Bilan des actions pédagogiques et présentation du projet d'école et du PEDT pour cette année et perspectives pour 2025/2026.**

Les projets :

Sortie théâtre : avec l'Orchestre Victor Hugo : la poupée des arts (Maternelle) et Élémentaire (La nuit des Majas)

Sortie du 19 juin à Arc-et-Senans avec toutes les classes de l'école.

École dans la forêt.

Intervention CPIE dans la classe des CE2/CM1 : les pollinisateurs. Projet conjoint avec la

commune de Devecey et financé en partie par la commune.

Dans la classe des CM2 sur le thème de l'eau : sauvegarde de l'éco-système et journée de restitution avec plusieurs classe organisé par la Maison de la Nature à Brussey, financé par le conseil régional.

Pour toute l'école : 28 juin fête de l'école.

Labellisation E3D : Dans le cadre du PEDT, l'école conjointement avec la collectivité territoriale et les Francas a obtenu une labellisation de niveau 2.

L'établissement valide 20 items sur 24 et peut donc se voir attribuer le niveau 2 de la labellisation E3D, reconnaissance par les autorités académiques de la qualité du travail déjà réalisé.

La commission de labellisation a tout particulièrement apprécié l'engagement de l'ensemble des acteurs. La richesse des actions pédagogiques menées et la mise en valeur des piliers du développement durable dans le cadre de la démarche.

Afin de progresser encore, il pourrait être envisagé :

- Définir un espace de communication (en lien par exemple avec la collectivité)
- Investir l'ensemble des piliers de l'EDD à travers les diverses actions et projets proposés
- Renforcer les projets avec le périscolaire notamment autour de l'étude du fonctionnement de la structure (exemple : lien entre les actions sur le gaspillage et les cours, utilisation des relevés de consommation, de poids de déchets...)

Chaque niveau de labellisation est accordé pour une durée de 5 ans ; au cours de cette période ou au plus tard à l'issue, la procédure sera à reconduire pour confirmer le label, passer au niveau supérieur ou le cas échéant procéder au retrait du label.

Projets pour l'année prochaine :

Classe de découverte pour les CM1/CM2 (en fin d'année.)

École dans la forêt.

spectacles JMF

Les 2 scènes

École et cinéma/ maternelle et cinéma

Cycle piscine : aisance aquatique avec les MS/GS et un groupe de perfectionnement CM1/CM2

- **Modalité du scrutin pour les élections au conseil d'école 2025 et constitution du bureau électoral.**

Le président du conseil d'école rappelle l'importance de la mobilisation des parents candidats pour la préparation matérielle des élections ainsi que pour la tenue du bureau de vote au moment du dépouillement.

Le conseil d'école décide à l'unanimité que le scrutin pour les élections des représentants

des parents d'élèves d'octobre 2025 sera organisé de façon dématérialisée. Prise en charge par un prestataire dont le coût est d'une trentaine d'euros pour l'école, financée par la collectivité locale.

- **Coût des actions pédagogiques et délibération sur le montant de la cotisation à la coopérative scolaire 2024/2025**

La mise à disposition des comptes de la coopérative pour tous les parents d'élèves est rappelée.

La coopérative sert à financer des sorties des élèves. Théâtre, école et cinéma, etc.

Cotisation demandée : 15 € par élève ou 10 € par élève si fratrie. Après un vote des membres du conseil d'école, à l'unanimité, le tarif de la cotisation est conservé. À noter que cette cotisation n'est pas obligatoire.

Cette somme servira à financer une partie des projets de l'année scolaire 2025/2026.

L'APE, grâce à la grande mobilisation de ses membres lors des différentes actions a financé à hauteur de nombreux projets de l'école cette année.

Le conseil d'école tient à remercier cet engagement au service des élèves de l'école de Devecey.

La Mairie de Devecey a financé les nombreux transports ainsi que la prise en charge du cycle piscine (transport et entrées) pour une classe.

L'engagement de la collectivité territoriale et des parents avec les cotisations à la coopérative scolaire et les actions de l'APE ont permis de proposer des projets gratuitement à tous les élèves de l'école pour l'année scolaire.

Gratuité car les activités proposées se déroulent pendant le temps scolaire.

Mot du maire : constate l'efficacité du conseil de l'école et remercie l'équipe éducative pour les initiatives lors des cérémonies et des activités dans la nature (école dans la forêt et plantation des haies vers l'arboretum aménagé par la commune.)

Projet de la Maison develçoise : reconstruction d'une salle plus petite et polyvalente.
Construction d'un gymnase sur plusieurs communes dont le lieu n'est pas encore déterminé.

Pas d'impact sur l'utilisation de la salle l'année prochaine.

Message des parents :

Remerciements pour l'investissement et la disponibilité de Mme David.

La séance est levée à 20 heures 00.

Signé : Philippe BUREAU